

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Mardi 11 décembre 2018



Présents : le Président Philippe LETARTRE (Président), Florent BAUDÈRE (FBA), Romain BURNIER (ROB), Patrick CHOLLET (PCH), Guillaume CORRE (GCO), Christian GUILHEM (CGH), Raphael HODOROABA (RAH), Serge LEBAS (SEL)

Excusés : Alexandre CHRETIEN (ACH), Vincent HODOROABA (VIH), Sylvie LEMER (SYL).

Début de séance : 20 h 40

Prochaine réunion : janvier 2019

1. Subventions (Président) :

Subventions totales : baisse de 56% en 3 ans.

2. Evolutions des catégories FFTA et records de l'Essonne (Président) :

CDTAE : moins 180 licences constatées sur le Département par rapport à la saison passée. Même baisse constatée dans tous les départements. Il semble que la FFTA voit ses effectifs augmenter. Il est possible d'estimer que les archers double licence ne renouvellent pas à la FFTA car en raison des changements de catégories et disparition de championnats, ils n'ont plus de raison de prendre leur licence à la FFTA.

Avenir des jeunes à 50 mètres ?

Le Président de la Ligue, Maurice LANGRY, a rapporté au Président du CDTAE qu'à l'occasion d'une réunion avec les présidents de Ligue, le Président de la FFTA, JF CLERVOY a expliqué que les Ligues et Départements étaient libres de pratiquer comme ils le souhaitent pour leurs championnats.

Prise en compte des nouvelles catégories S1, S2 et S3 :

Décision : remise à zéro des records de l'Essonne sur la base des nouvelles catégories.

3. CD salle Jeunes (Président, tous) :

Le Président a rencontré le président de Draveil, patrice Bertolotti, dans le but de préparer le CD salle Jeunes, avec la répartition des tâches.

Draveil a soulevé le problème de la composition des équipes et proposé qu'il n'y ait qu'un minime ou benjamin par équipe au maximum. Raphael a soulevé le problème que cela serait trop limitant et il est validé que les équipes pourront recevoir au maximum 2 benjamins/minimes, mais pourront également être composés que de cadets/juniors.

Décision validée par le bureau.

Il est rappelé que les jeunes doivent avoir fait leurs 2 concours, sans exception.

4. Sport pour tous (Président) :

Découverte du tir à l'arc au profit du public handisport. Habituellement, l'action du CDTAE (4 salariés, déplacement matériel) bénéficiait d'une subvention. L'année dernière, aucune subvention n'a été versée. Le CDTAE ne participera pas cette année.

Journée Handi Arc : Projet subventionnable dans le contrat d'objectif, soutenu par la stagiaire Cyrielle Petit, avec recherche d'un club accueillant, les locaux du Comité étant trop petits. PCH propose Grigny : la ville vient de créer une section multisports handisport.

5. CR 50 mètres (Président) :

Le CDTAE organise le championnat régional 50m le 23 juin 2019 sur le terrain de Soisy-sur-Seine, gentiment prêté par le club. Recherche de bénévoles pour assurer le terrain et la buvette.

6. CD Parcours (Président) :

CD Nature : 16 avril 2019 à Draveil-Orme. 2 X 21 cibles avec 75 et 92.

CD 3D : Draveil-Sénart sur leur concours du 22 & 23 juin.

CD Campagne : voir peut être Mennecy (en attente de réponse de la mairie)

7. Chamarande (Président) :

Yann et Marie-Odile proposent du mardi au samedi (le lundi étant celui de Pâques, donc stage de 4 jours).

8. Location des imprimantes (Président) :

Merci à Raphael qui gère les suites de fin de contrat (Print Platinum a fait faillite). Le liquidateur réclame des frais. Le contrat prévoit de restituer le matériel... Mais à qui ?

9. Stramit (Président) :

60 à 80 plaques de stramit à acheter la saison prochaine, les plaques ne servant qu'à 2 concours. Les 40 plaques ne suffisent pas.

10. Internet (Président) :

Toujours pas de réseau. La ligne cuivre est rongée, il faudrait passer à la fibre. Mais le contrat sera « Entreprise », soit... 1000 euros par mois !

11. Concours Jeunes (Président) :

Il y avait 37 à Athis-Mons, actuellement 75 préinscrits à Marcoussis.

ROB : Que faire des jeunes archers en deuxième année ? Est-il concevable de développer une compétition qui leur serait destinée ? Les changements règlementaires (disparition du Fédéral) ont conduit à une augmentation des premières distances extérieures et impliquent de proposer quelque chose.

12. Fourgon (Président) :

Révision du fourgon effectuée et pneus changés.

13. Finances (Président) :

Projection : moins 3000 euros prévus en 2019.

L'expert-comptable de BDO viendra le 16 janvier certifier les comptes de résultats de l'année 2018.

14. Arbitres (CGH) :

Réunion de calendrier extérieur : vendredi 14 décembre.

Examens de novembre en cours d'attente de résultats.

Changements de tenues (l'ancien fournisseur a fait faillite). Mais il y a un souci de tailles, en particulier pour les forts gabarits. Le Comité participe à hauteur de 30 € par tenue.

15. Formation (Président) :

Il y a 32 candidats en formation Entraîneur 1 en Île-de-France (formés par le Comité régional à Chenevières), dont 8 en Essonne. Nous sommes en attente de la nouvelle formule sur la formation « Entraîneur Fédéral ».

Fin de la séance : 22h10.